

# Melle

Entité paysagère des  
grandes vallées



*Melle est une ville riche d'un patrimoine bâti et paysager complémentaire. La vallée de la Béronne offre au bourg un écrin de verdure et un lieu de promenade et de découverte privilégié. C'est en s'appuyant sur son patrimoine bâti, sans cesse renouvelé, et son patrimoine végétal, que la ville a construit un cadre de vie agréable pour ses habitants, qui profitent également d'une vie socio-culturelle très riche.*

#### IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Petite ville à la croisée de grands axes viaries, au cœur de l'ancienne région du Poitou-Charentes

#### FORME URBAINE

Bourg ancien concentré sur un éperon rocheux surplombant la vallée de la Béronne

#### ÉTENDUE DU BOURG HISTORIQUE

23,89 ha

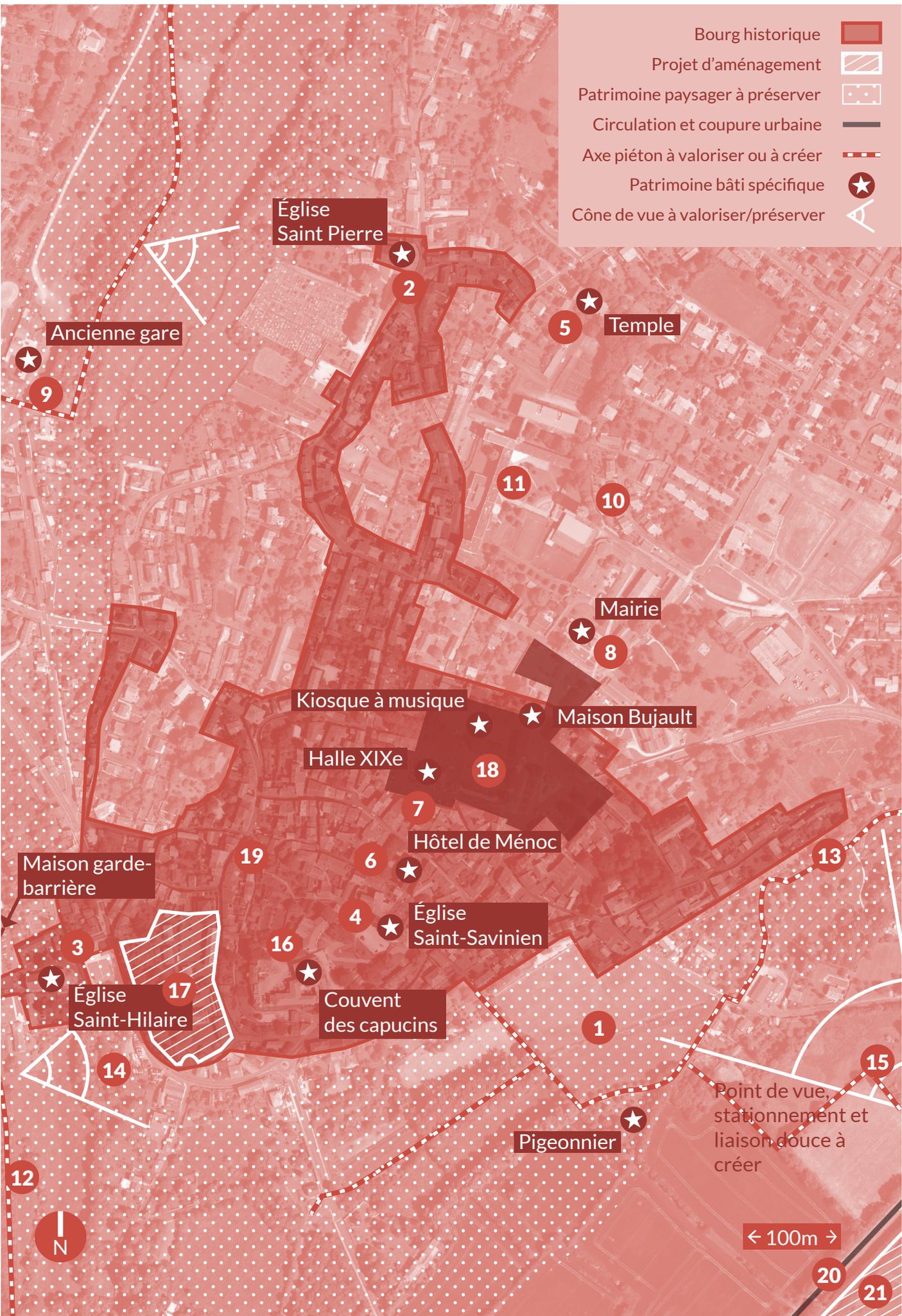
#### POPULATION

3907 habitants (2017)

#### POURQUOI UNE FICHE «BOURG STRUCTURANT» ?

11 bourgs structurants ont été identifiés dans le Schéma de Cohérence Territoriale de Mellois en Poitou car ils forment un maillage de services, de commerces, d'emplois indispensables à la vie des habitants de ce vaste territoire rural. Les 11 bourgs structurants sont Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Chizé, Couture d'Argenson, Lezay, Melle, La Mothe-Saint-Héray, Mougou (commune d'Aigondigné), Périgné, Sauzé-Vaussais.

Réalisation : juin 2021



- Bourg historique 
- Projet d'aménagement 
- Patrimoine paysager à préserver 
- Circulation et coupure urbaine 
- Axe piéton à valoriser ou à créer 
- Patrimoine bâti spécifique 
- Cône de vue à valoriser/préserver 

Église  
Saint Pierre

2

Temple

5

Ancienne gare

9

10

11

Mairie

8

Kiosque à musique

Maison Bujault

Halle XIXe

18

7

Hôtel de Ménoc

Maison garde-  
barrière

19

6

13

Église  
Saint-Hilaire

3

16

Église  
Saint-Savinien

4

Couvent  
des capucins

1

Pigeonnier

Point de vue,  
stationnement et  
liaison douce à  
créer

15

12



← 100m →

20

21



[8] La mairie et son grand cèdre



[14] Vue sur les toits de la ville depuis le cloître de Saint-Hilaire, mélange des architectures et de la végétation



[16] Le Couvent des capucins devenu siège de la Communauté de Communes



[18] La place du Marché et ses stationnements

### ▲ UNE VILLE PATRIMONIALE À DÉCOUVRIR DEPUIS LA VALLÉE

Melle est une ville médiévale implantée sur un éperon rocheux dominant la vallée de la Béronne **1** ; un site déjà habité par les Romains. Elle était initialement composée d'un bourg centre et de quatre faubourgs. Cette organisation est à l'origine du patrimoine très riche et varié de la ville : 3 églises (Saint-Savinien **4**, Saint-Pierre **2**, Saint-Hilaire **3**), celle du faubourg de Fossemagne a été détruite, un temple **5**, des ruelles et maisons anciennes (Hôtel de Ménoc **6**), puis des éléments marquants du XIX<sup>e</sup> siècle (halles **7**, mairie **8** - ancienne maison bourgeoise, gare **9**...). Ainsi, au cœur de la ville, les différents patrimoines (de l'époque romane à l'architecture contemporaine : château d'eau **10**, lycée **11**...) se mélangent de manière harmonieuse. Cet équilibre est également présent avec les éléments naturels qui jalonnent cette ville très verte et ses abords, la vallée de la Béronne **1** et son écrin de verdure. Cette vallée a rempli plusieurs fonctions au cours du temps : la protection et l'alimentation des habitants, l'implantation des lavoirs, le passage de la voie ferrée au XIX<sup>e</sup> siècle **12**... C'est aujourd'hui un lieu de promenade et de découverte **13**. Elle permet, en effet, de traverser un parc de 1400 espèces d'arbres et arbustes, mais aussi de découvrir la ville, avec les nombreuses perspectives **14** sur celle-ci, qu'offre le cheminement à travers la vallée. C'est précisément cette approche de la ville depuis ses vues lointaines que la commune cherche à développer. Ainsi, les élus envisagent de créer, le long de la D950, face à l'usine, une aire de stationnement **15**, permettant l'accès à un point de vue remarquable, sur la vallée en premier plan et la ville en arrière-plan, et à une liaison douce vers le chemin de la découverte **13** menant à la ville.

### ▲ UN PATRIMOINE BÂTI AU SERVICE DE LA VIE DU BOURG

La ville a su tirer parti de son patrimoine bâti en le réutilisant en permanence. Ainsi, le couvent des Capucins **16** a-il abrité la 1<sup>ère</sup> mairie, la sous-préfecture, la maternité, avant d'accueillir le siège de la communauté de communes. De même, l'église Saint-Savinien **4** est devenue prison de 1801 à 1927, en lien avec le palais de justice, logé dans l'Hôtel de Ménoc **6** de 1846 à 2010 ; et l'ancienne gare **9**, le long de la vallée côté Est, s'est récemment transformée en crèche.

Aujourd'hui, c'est la gendarmerie **17** qui va quitter son emplacement en centre-ville. Ce départ fait l'objet d'un projet de requalification du site, sur lequel la municipalité envisage d'installer un pôle de pointe (économie, finance, droit...). En effet, certaines entreprises de ces secteurs d'activité, actuellement installées dans le centre, envisagent un départ dans la zone d'activité, plus attractive et plus facile d'accès. Cette large parcelle de la gendarmerie peut permettre l'implantation de plusieurs entreprises dans le centre, mais aussi le stationnement des salariés de ces entreprises et de ceux de la communauté des communes toute proche. Melle propose donc un centre-bourg dynamique à ses habitants, en préservant au mieux les entreprises et les commerces centraux. Elle offre également une vie socio-culturelle importante : cinéma, salle de spectacle, équipements sportifs, associations...

### ▲ LE DÉVELOPPEMENT DES LIAISONS DOUCES COMME CIRCULATIONS ALTERNATIVES

Les déplacements sur la commune se font aujourd'hui essentiellement en voiture, engendrant bon nombre de problématiques : stationnement, urbanisation en lisières du bourg, nuisances diverses. Avec la concentration des services et équipements de la commune dans le centre de Melle, la ville s'expose alors à une problématique de stationnement. La place des Halles **18**, par exemple, se perd un peu sous l'omniprésence de la voiture. Ainsi, la municipalité cherche à développer toujours plus les mobilités piétonnes et cycles. Dans la ville haute **19**, les ruelles sont propices au cheminement piéton qui peut également être guidé par le parcours « Melle au fil des rues ». Au sein de leurs différents projets, les élus prennent en compte les liaisons piétonnes, comme sur le parcellaire de l'ancienne gendarmerie **17** qui pourrait accueillir un passage traversant. Dans la vallée, le chemin de la découverte **13** sert de liaison quotidienne entre les différents quartiers de la ville, mais aussi entre le bourg et les hameaux de la commune.

### ▲ VALORISER L'ENTRÉE DE MELLE DEPUIS LA RD950

Dans la partie agricole de la commune, la disparition des haies est une problématique majeure comme sur l'ensemble du territoire du Mellois en Poitou. Un point noir important reste les abords de la route Saintes-Poitiers (D950) **20** le long de laquelle est implantée l'usine **21** et la zone d'activité de Saint-Léger de la Martinière. Cet axe gagnerait à être requalifié afin de mettre en valeur la végétation mais aussi les vues sur la ville **15**, comme évoqué précédemment.



## LE BOURG RACONTÉ PAR LES MELLOIS

*Lors des entretiens en marchant réalisés pour l'élaboration des fiches-bourg, les élus ont répondu à quelques questions sur les paysages de leur bourg. Les textes suivants présentent une synthèse de leurs contributions.*



### ▲ UNE PROMENADE DE QUALITÉ ET BIEN CONNUE AU-DELÀ DE MELLE

Le chemin de la découverte reste le lieu privilégié des habitants de la ville. Il concentre des aspects de qualité de vie du bourg : promenade, découverte, circulation apaisée du quotidien.

### ▲ LE POINT NOIR DE MELLE

L'usine **21**, qui longe la D950 **20** et qui représente une force économique importante, est tout de même l'élément le plus mal vu de la ville. Visible de beaucoup d'endroits, elle a un impact paysager important. Classée Seveso, les habitants ont réussi à l'oublier un peu, grâce à des travaux réalisés il y a quelques années et qui ont permis de réduire considérablement les odeurs autrefois dégagées par l'usine. Les éoliennes sont également des éléments impactant fortement les vues sur Melles, ainsi que les vues depuis Melle.

### ▲ POURQUOI MELLE ET PAS AILLEURS ?

Melle est une petite ville « verte » dans laquelle se marient harmonieusement patrimoine bâti et patrimoine paysager. De plus, elle offre de nombreux équipements publics (collège, lycées, hôpital), un cadre de vie très riche d'un point de vue culturel (médiathèque, école de musique, centre socioculturel, cinéma) et propose de beaux équipements sportifs.

### ▲ QU'EST-CE QUI A LE PLUS CHANGÉ À MELLE CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Depuis quelques décennies s'observe un développement urbain basé sur l'usage du « tout voiture ». Les grands axes de circulation deviennent les supports d'une urbanisation linéaire comme c'est le cas avec la zone d'activités économique de Saint-Léger-la-Martinière. Depuis la création de la voie de contournement de la RD 948, les automobilistes ne passent plus par le centre-ville. De fait, ils gardent comme seule image de la traversée de Melle ses entrées de ville standardisées, des quartiers déconnectés à l'architecture banalisée.

## COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

La réalisation de cette fiche-bourg s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage du Mellois en Poitou. Son ambition est de porter à connaissance les spécificités de l'agglomération bâtie principale, ses enjeux en matière d'aménagement et de paysage, afin d'accompagner leur traduction opérationnelle et réglementaire. Les enjeux et autres éléments portés à connaissance dans cette fiche-bourg découlent d'un entretien et d'une visite collective avec les élus et/ou techniciens de la commune. Ils ne pourraient pour cette raison être considérés comme exhaustifs, mais se veulent toutefois représentatifs de la situation actuelle de la commune.